

SOUS-TRAITANCE = MALTRAITANCE

Pour les travailleurs Sans-Papiers aussi

La maltraitance se fait par la sous-traitance en cascade

Comme pour l'hôtel Ibis, l'entreprise qui sous-traite prétend avoir les mains propres.

C'est le cas par exemple de **Chronopost**. Chronopost sous-traite à des sociétés qui gèrent les colis sur ses lignes de roulement. Dans ses agences, CHRONOPOST a confié une partie du tri à des entreprises de manutention pour contourner l'organisation syndicale et intensifier le travail.

Dans l'agence d'Alfortville, le sous-traitant s'appelle DERICHEBOURG. Les Sans-Papiers travaillent pour lui, mais en étant salarié par MISSION INTERIM. Cela rajoute un niveau juridique entre eux et la Poste qui rend encore plus difficile la défense de leurs droits. Ils déchargent les camions et s'activent sur les chaînes de tri à l'intérieur du site de 3h00 à 7h30 du matin. Des fois se rajoute du travail non payé en fin de service. Les payes mensuelles sont très variables, mais se situent généralement entre 300 et 600 euros. C'est pour cela que le 11 juin une centaine de travailleurs Sans-Papiers ont occupé une partie de l'espace Chronopost de l'agence Alfortville et qu'ils tiennent depuis un piquet devant. Jour et nuit.



Le piquet de grève de Chronopost à Alfortville

C'est le cas de la **Mairie de Sèvres**. Elle confie le nettoyage de ses locaux (écoles, gymnases etc.) à une société, la CPN, laquelle emploie de nombreux Sans-Papiers depuis des années, parfois avec plusieurs identités successives. Cela permet de dissimuler les heures travaillées. Un exemple : le Sans-papier, mis en vacance, se remplace lui-même avec une autre identité et reçoit une paye amputée de moitié. Cette situation révoltante a fait que la mairie a été envahie le samedi 5 octobre par une trentaine de salariés et anciens salariés qui sont en grève depuis lors.

Mais le problème de la sous-traitance se cumule avec d'autres.

La maltraitance se fait par le travail au noir

Dans le bâtiment, c'est maintenant systématique. Les Sans-Papiers sont embauchés et non déclarés ; là encore par des entreprises sous-traitantes. Ils sont sans contrat et payés presque chaque mois par des sociétés différentes. Les deux derniers mois ne sont jamais rémunérés et il est presque impossible de porter plainte en prud'hommes et de prouver la réalité du travail. C'est ainsi qu'une vingtaine de salariés sans-papiers de DB Environnement du chantier de **Vinci**, rue de Richelieu à Paris, s'étaient mis en grève le 25 juin dernier.

La maltraitance résulte des appels d'offre successifs

Un exemple. Tous les trois ans, la société cliente (la société soi-disant propre), lance un nouvel appel d'offre pour effectuer le nettoyage. Une société accepte de travailler pour moins cher, c'est-à-dire faire le ménage en moins de temps. Mais c'est impossible. Donc les salariés acceptent de faire des heures additionnelles non payées sous peine de se voir licenciées. Les seuls qui acceptent cela sur la durée sont des Sans-papiers.

La maltraitance est permise par les procédure de régularisation

Pour être régularisé, il faut qu'un patron promette à l'État de nous embaucher à plein temps pour l'année à venir. La procédure peut durer plus d'un an. Et ensuite, pendant deux années, le renouvellement est conditionné par la présentation des feuilles de paye. Pendant tout ce temps, le patron (sous-traitant) sait qu'il peut tout nous demander.

Alors 500 000 personnes sans titre. Pratiquement autant avec un titre provisoire, titre d'un an ou simple récépissé. Cela fait un million de personnes en déséquilibre, obligées d'accepter des mauvaises condition de travail et de salaire. Alors, battons-nous tous ensemble pour la

Régularisation globale de tous les Sans-papiers par carte de dix ans !

Et aux côtés des salariés de l'hôtel Ibis, avec la CGT-HPE réclavons :

La réinternalisation des salariés de la sous-traitance, à Chronopost, à la Mairie de Sèvres, à l'hôtel Ibis et ailleurs

Manifestation jeudi 31 octobre à 17h00

1 Rue Scribe, métro Opéra ou Chaussée d'Antin



06 29 82 52 96



01 44 62 12 00



01 43 77 06 42